



lowendalmasai

ENTERPRISE COST MANAGEMENT

Evolution de la pression fiscale et sociale pesant sur les entreprises : vers une harmonisation ?

## L'Indice TTC 2013 - Total Taxes et Cotisations

L'indicateur de référence de la taxation des entreprises



En partenariat avec



Septembre 2013



## Editorial

---



**Pierre Lasry**

Président du Directoire de Lowendalmasai

Pierre Moscovici a profité de l'université d'été du Medef pour répondre au « *ras le bol fiscal* » exprimé par les chefs d'entreprises et annoncer que les prélèvements seront quasi-stabilisés en 2014. En effet, malgré la mise en place du CICE, la première année du mandat du président Hollande restera marquée par la hausse des impôts et l'atteinte d'un niveau record de prélèvements obligatoire de 46,3% du PIB.

L'Indice TTC 2013 montre que des variations significatives ont lieu, à la hausse d'impôt comme à la baisse grâce aux différents crédits d'impôt. Pour cette 2ème édition, nous avons voulu recueillir le ressenti des chefs d'entreprise et faire dialoguer les chiffres avec la perception des chefs d'entreprises, avec l'aide de l'institut de sondage CSA. L'écart entre réalité et perception du niveau de taxation est important, ce qui est évidemment dû à la complexité et l'instabilité du système fiscal français. Notons à cet égard que la France, 23<sup>ème</sup> dans le dernier classement de Davos sur la compétitivité<sup>1</sup> est classée 137<sup>ème</sup> sur la lourdeur de sa réglementation et 134<sup>ème</sup> sur son niveau d'imposition.

Le millésime 2013 de notre indicateur TTC nous conforte dans notre conviction, vérifiée chaque jour sur le terrain, les entreprises sont avant tout en mal de stabilité et de lisibilité. Ce sont là les conditions premières et essentielles à réunir pour se projeter et investir, une entreprise ne se pilotant pas à court mais à moyen et long terme. Ainsi faut-il privilégier des solutions simples et pérennes en matière fiscale, plutôt que de persévérer dans les modifications incessantes qui accroissent la complexité et dont l'effet déstabilisant est avéré. Autrement dit, ce n'est pas d'une « *pause fiscale* » dont les entreprises ont besoin, mais d'une véritable stabilisation pour les sécuriser et leur donner la confiance nécessaire. Espérons que les prochaines éditions de l'Indice TTC verront apparaître encore plus d'égalité fiscale et une plus grande sérénité des chefs d'entreprise.

---

<sup>1</sup> Palmarès 2013 de la compétitivité mondiale du World Economic Forum



**Bernard Sananès**  
Président de l'institut CSA

Face aux nombreux enjeux liés à la compétitivité, à la croissance et à l'emploi, et dans un contexte de « ras-le-bol fiscal », comment les entreprises perçoivent-elles la fiscalité française ? C'est la question à laquelle nous avons essayé de répondre pour Lowendalmasai.

Sur la base des résultats de l'Indice TTC, créé par Lowendalmasai et qui permet d'objectiver la pression fiscale qui pèse sur les entreprises, l'Institut CSA a donc interrogé directeurs financiers et dirigeants d'entreprises pour mesurer l'écart entre perceptions et réalité, et apporter une dimension qualitative aux données concrètes de l'indice TTC.

Le constat est sans appel ; pour huit dirigeants sur dix, les petites et moyennes entreprises sont celles qui payent le plus de taxes. Ce ressenti, bien que contre-intuitif pour le grand public et pas toujours vrai comme le montre l'indice TTC, est néanmoins profondément intégré parmi les dirigeants d'entreprises. Tout comme l'idée que la fiscalité française est plus lourde en France que dans les autres pays européens.

Sans une meilleure lisibilité et compréhension de la politique fiscale, les entreprises ne pourront pleinement remplir leur rôle de moteur économique. 80% des dirigeants d'entreprises que nous avons interrogés jugent l'indice TTC « intéressant », preuve d'une forte attente de repères pour mieux appréhender leur environnement économique. Tout l'enjeu pour le gouvernement, à l'aube d'une reprise économique annoncée et espérée, sera de rendre tangible et pérenne le cap qu'il s'est fixé pour stimuler les entreprises. Une politique fiscale insuffisamment lisible sur le long terme ne peut en effet susciter ni l'adhésion ni la confiance. C'est pour cela qu'en rendant la perception de l'impôt plus lisible, l'indice TTC est une innovation utile aux entreprises et au combat pour la compétitivité.



# Sommaire

---

Editoriaux	2
Méthodologie du volet quantitatif et de l'indice TTC (Lowendalmasai)	6
Méthodologie du volet sur « la perception des entreprises de la fiscalité en France » (Institut CSA)	8
Les points clés de l'étude	10
1. L'Indice TTC, un indicateur de référence	14
2. Les grandes entreprises restent moins taxées	16
3. Analyse par secteur	22
▪ BTP	22
▪ Banque/Finance	23
▪ Santé	23
▪ Industries (hors automobile)	24
▪ Services	24
4. Les autres impositions fiscales et sociales également optimisées	26
5. Focus sur le CICE	27
Les annexes	29



# Méthodologie de l'étude « Indice TTC »

---

## La source

La 2<sup>ème</sup> édition de « L'Indice TTC » a été réalisée à partir des bilans et comptes de résultats publiés par les entreprises françaises entre 2010 et 2012. De ce fait, aucune donnée antérieure à la crise ne vient perturber cette analyse.

## L'échantillonnage

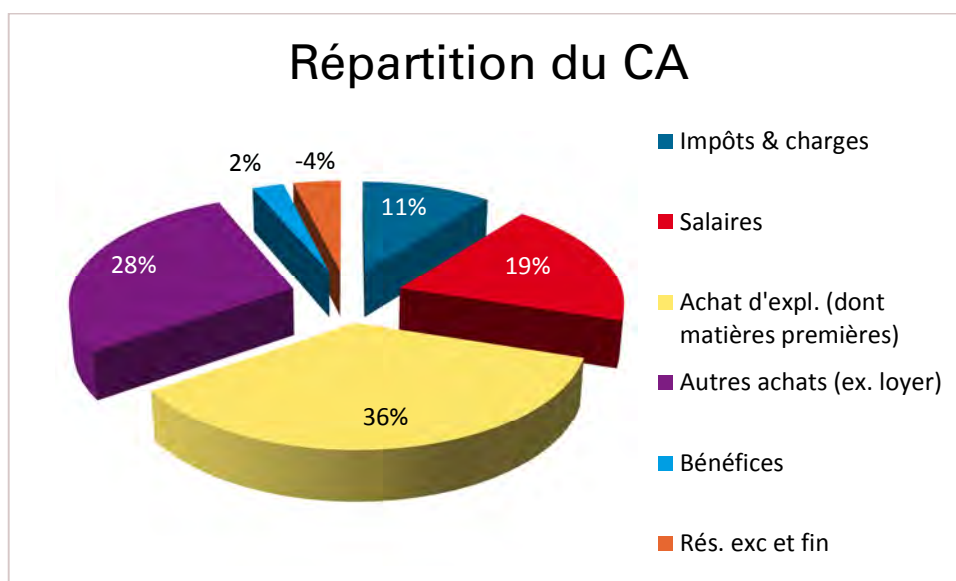
L'analyse quantitative porte sur 14 933 entreprises publiant au minimum un chiffre d'affaires de 20 M€ et disposant d'un effectif minimum de 50 personnes.

## Construction de l'indice

Les données portent sur les années 2010-2011-2012, 70% s'attachent à l'année 2011, les années 2010 et 2012 ont été ajoutées afin de bénéficier d'un panel suffisamment représentatif (15 000 entreprises). L'indice TTC représente l'ensemble des prélèvements obligatoires (fiscaux et sociaux) rapportés au chiffre d'affaires de l'entreprise. Dans ces éléments figurent les données issues du compte de résultats relatives :

- à l'impôt sur les sociétés (compte 69)
- aux autres impôts et taxes (compte 63)
- aux charges sociales (compte 645 et suivants)

On a l'habitude de voir des indices construits sur les résultats, comme peuvent l'être le taux de prélèvement obligatoire sur les ménages. Lowendalmasai a choisi, au contraire, de construire son indice en s'appuyant sur le chiffre d'affaires. C'est une assiette large, connue de tout le monde. Exemple de la répartition du chiffre d'affaires en moyenne sur le panel des entreprises visées :





## Les différents segments

La segmentation de notre panel répond aux dispositions du décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 (cf encadré page 7).

Afin d'affiner notre étude, nous avons par ailleurs découpé le segment des ETI (entreprises de taille intermédiaire) en trois catégories, présentées ci-dessous :

Segment	Seuil minimal	Nombre d'entreprises étudiées
Grandes Entreprises	1 500 M€ de Chiffre d'Affaires ou 1 500 personnes	602
ETI Grande	500 M€ de Chiffre d'Affaires ou 1 000 personnes	516
ETI Medium	200 M€ de Chiffre d'Affaires ou 499 personnes	1 426
ETI Small	50 M€ de Chiffre d'Affaires ou 250 personnes	4 562
PME	20 M€ de Chiffres d'Affaires ou 50 personnes	7827
<b>Total général</b>		<b>14 933</b>

Cette étude a été réalisée sous la direction de Francois Mary, Senior Directeur Groupes Fiscal, Financier et Social, assisté d'Eva Sirani, Process Manager Tax & Finance Department



# Méthodologie de l'étude

## « Perception des entreprises de la fiscalité en France »

Pour cette 2<sup>de</sup> édition de l'indice TTC, Lowendalmasaï s'associe à l'Institut CSA\* en lui confiant la réalisation d'une étude permettant de mesurer les écarts entre la perception et la réalité de la fiscalité française.

### Cible de l'étude et échantillon

- 303 Directeurs Administratifs et Financiers et Dirigeants
- Entreprises du secteur privé différenciées en 4 grands domaines d'activité de la classification NAF-v2 (Industrie, BTP, Commerce hébergement et restauration, Services, Administration santé et enseignement) ainsi qu'en différentes tranches de taille salariale : 50 à 249 salariés, entre 250 à 499 salarié, 500 salariés et +.

### Collecte des données

- Enquêtes réalisées du 13/06/2013 au 19/06/2013
- Interviews réalisées par téléphone

### Quotas

- Des quotas ont été établis sur le secteur d'activité et la taille de l'entreprise, l'échantillon final étant le suivant :

Taille salariale	Nombre d'interviews
50 et 249 salariés	120
Entre 250 et 499 salariés	122
500 salariés et +	61
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>

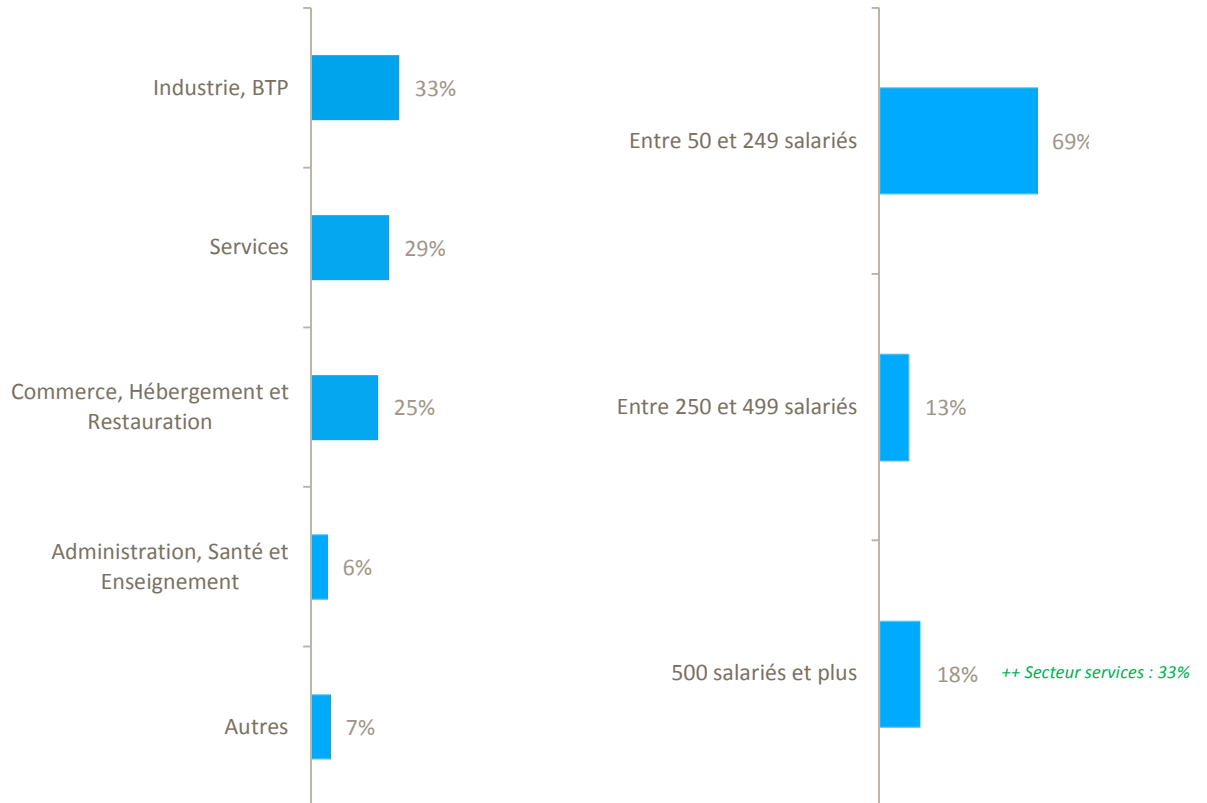
Secteur d'activité	Nombre d'interviews
Industrie / BTP	66
Commerce, Hébergement et restauration	61
Services	60
Administration, Santé et Enseignement	55
<i>+ indépendamment du secteur (500 salariés et +)</i>	61
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>

- Un redressement a été effectué a posteriori afin d'être parfaitement représentatif de la structure des entreprises françaises



## Secteur d'activité et taille de l'entreprise (en déclaratif)

Un échantillon composé pour une large part de petites et moyennes entreprises de 50 à 249 salariés (69%).



NB : Sur l'ensemble du document, les différences significatives seront représentées par les éléments suivants :

++ *Eléments significativement supérieurs à 95% par rapport à l'ensemble des individus interrogés*

-- *Eléments significativement inférieurs à 95% par rapport à l'ensemble des individus interrogés*

### \* A propos de l'Institut d'études et de conseil CSA

Spécialiste des études de marché et d'opinion, CSA accompagne depuis près de 30 ans entreprises et institutions dans le pilotage de leurs choix stratégiques grâce à des solutions d'études sur-mesure et immédiatement opérationnelles. Son expertise multisectorielle et sa maîtrise des méthodologies qualitative et quantitative permettent à ses experts, analystes des opinions et des comportements, d'aller toujours plus loin dans la mise en perspective et le décryptage des évolutions sociétales. Cette capacité d'analyse est renforcée par sa forte intégration ; L'Institut est structuré autour de pôles d'expertise : Banque Finance Assurance, Service Mobilité Telecom, Consumer, Media Publicité Nouvelles Technologies, Opinion Corporate, et d'activités transversales : Conseil, Planning stratégique Nouvelles Tendances, Quali. CSA maîtrise toute la chaîne de production, garantissant ainsi l'efficacité des études au service de la décision. Filiale du Groupe Bolloré, CSA est dirigé par Bernard Sananès, Président depuis décembre 2010.

Pour en savoir plus : [www.csa.eu](http://www.csa.eu)





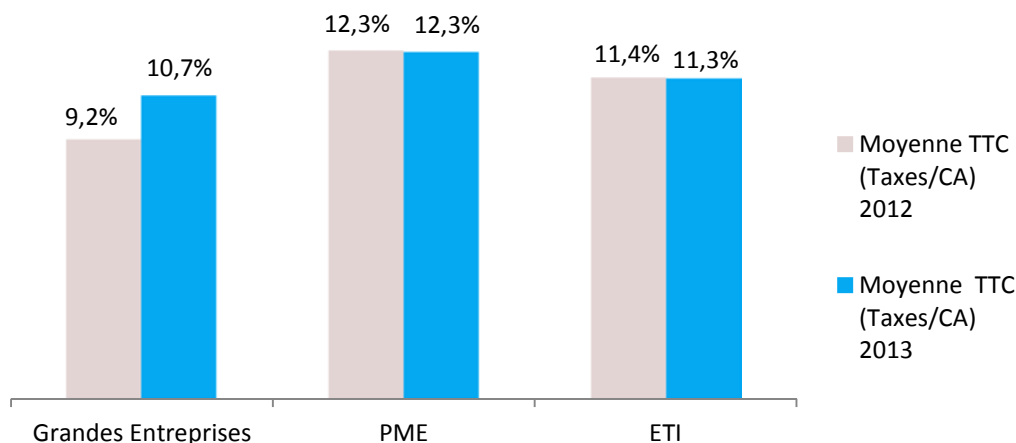


## Les points clés de l'étude

Lowendalmasai, cabinet de conseil en management des coûts, publie la 2ème édition de l'Indice TTC (Total taxes et cotisations)\*, nouvel indicateur de référence de la taxation des entreprises<sup>3</sup>. Mené sur 15.000 entreprises de tous les secteurs d'activité, il prend en compte l'ensemble des taxes et cotisations auxquelles les entreprises sont assujetties et qui ont un impact sur leur performance globale, et pas seulement l'impôt sur les sociétés (IS).

Pour l'édition 2013 de l'Indice TTC Lowendalmasai s'est associé à l'Institut CSA en lui confiant une étude sur les perceptions des chefs d'entreprises de la fiscalité en France<sup>4</sup>.

- ➔ **L'Indice TTC 2013 de Lowendalmasai montre que si les grandes entreprises sont toujours moins taxées que les PME et les ETI, l'écart se resserre fortement, passant de 35% à 8%. Un rapprochement qui s'explique davantage par une augmentation de la pression fiscale sur les grandes entreprises que par une baisse de celle-ci sur les PME.**



- ⊙ **Pour huit dirigeants sur dix, les PME sont davantage taxées que les grandes entreprises.**

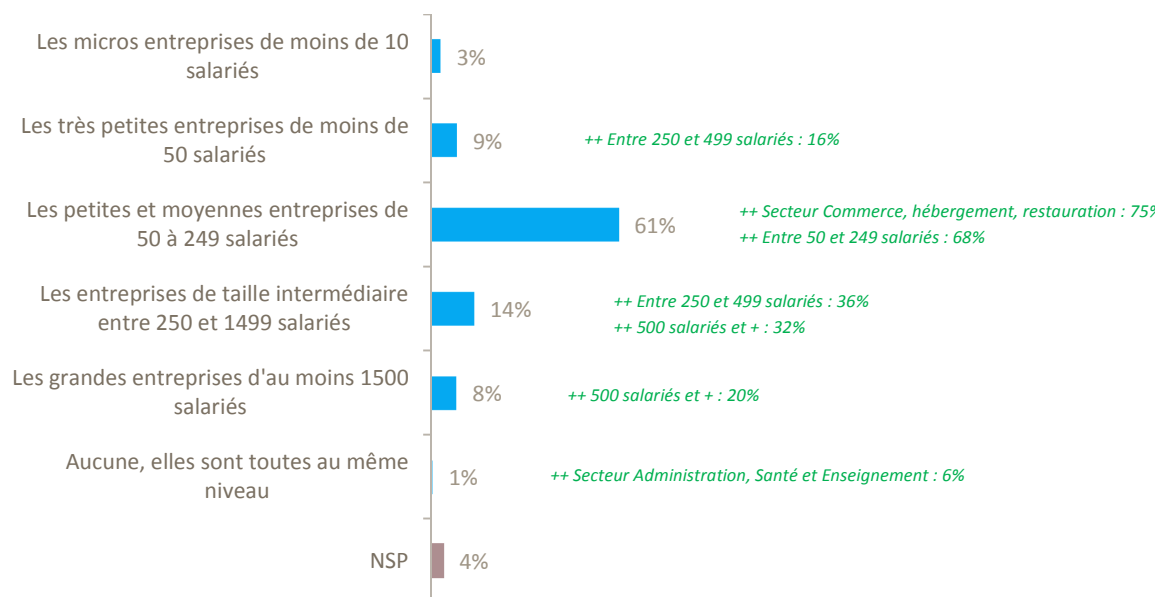
78% des dirigeants estiment que les entreprises de taille intermédiaire tout comme les petites et moyennes entreprises payent davantage de taxes (en % de chiffre d'affaires) que les grandes entreprises.

<sup>3</sup> La 2<sup>e</sup> édition de l'Indice TTC a été réalisée par Lowendalmasai à partir des bilans et comptes de résultats publiés par les entreprises françaises entre 2010 et 2012. De ce fait aucune donnée antérieure à la crise ne vient perturber cette analyse. L'analyse quantitative porte sur 14.933 entreprises publiant au minimum un chiffre d'affaires de 20m€ et disposant d'un effectif minimum de 50 personnes.

<sup>4</sup> Sondage réalisé par l'Institut CSA du 13 juin 2013 au 19 juin 2013, par téléphone, auprès de 303 Directeurs Administratif et Financier et Dirigeants.



## Perception de la fiscalité des entreprises en France par rapport à leur taille



Dans ce contexte, les mesures de réduction des coûts sont fortement utilisées quelle que soit la taille des entreprises, seuls les crédits d'impôts sont davantage utilisés par les plus grosses structures (91% des entreprises de 500 salariés et plus, 70% au global des entreprises).

⊙ **Cette perception se rapproche de la réalité, puisque les grandes entreprises affichent un Indice TTC de 10,7 %, contre 11,6 % pour les autres.**

**Alors que plus rentables, les très grandes entreprises sont aujourd'hui moins taxées que les petites et moyennes structures.** Plus la taille de l'entreprise est grande, plus elle peut imposer ses marges et rentabiliser son chiffre d'affaires, ce constat est toujours avéré dans les secteurs où la taille est un facteur de « survie », notamment dans le transport, la finance, les biens d'équipement ou le BTP ; il est moins vrai dans les secteurs à très forte concurrence internationale comme l'automobile.

⊙ **Mais cet écart se réduit fortement...**

**Les résultats de l'indice TTC 2013 montrent clairement que l'écart de pression fiscale sur les grandes entreprises et les autres se réduit fortement, passant de 35% en 2012 à 8% en 2013.**

C'est le signe que les actions menées pour réduire les écarts de taxation ces dernières années tendent à se concrétiser. Cela se traduit par une augmentation de la pression pour les grandes entreprises mais aussi une légère baisse globale pour les autres.. L'ensemble des taxes hors IS sont à peu près au même niveau (+ 1,3%). Cependant, alors que les résultats des grandes entreprises ont baissé de 25%, leur IS a augmenté de 12,6%, soit une hausse de 483 millions d'euros par rapport aux 4,3 milliards d'IS payés par cette catégorie d'entreprise.

→ Les grandes entreprises ont donc payé près de 500 millions d'euros d'IS en plus, alors que leur résultat a baissé de 3,3 milliards d'euros.

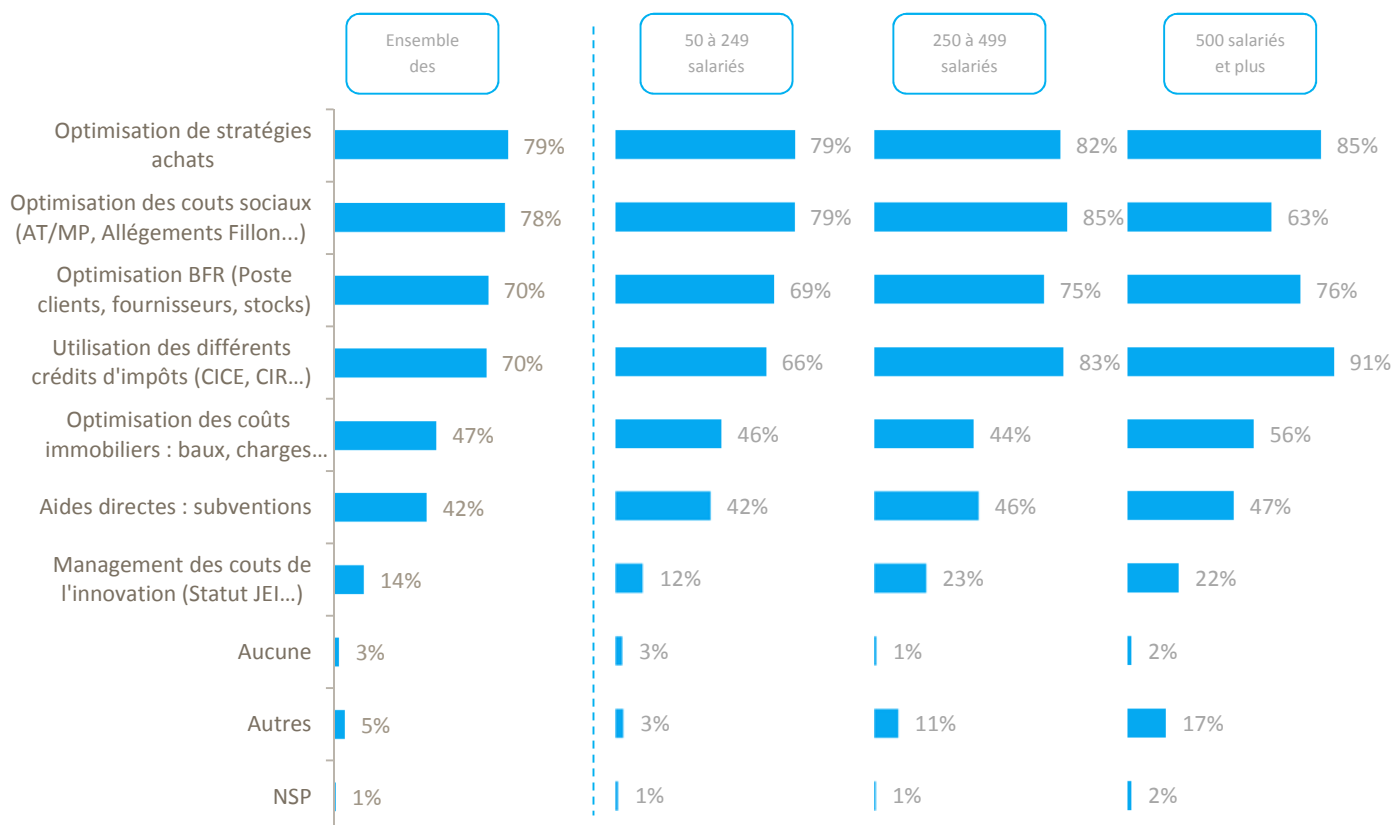


⊙ **Les mesures de réduction des coûts sont fortement utilisées quelle que soit la taille des entreprises;**

Seuls les crédits d'impôts apparaissent davantage utilisés par les plus grosses structures (91% des entreprises de 500 salariés et plus, 70% au global des entreprises) que par les PME.

### Mesures appliquées afin d'optimiser les charges

=> Quelles sont les différentes mesures que vous appliquez afin d'optimiser les charges de votre entreprise ?



⊙ **Le resserrement de l'écart de taxation entre grandes et petites entreprises s'explique par une multitude de petites retouches sur la fiscalité et les charges sociales**

Il est difficile d'attribuer à une seule mesure l'évolution de l'indice TTC 2013, les facteurs d'évolution étant multiples : néanmoins deux mesures spécifiques contribuent particulièrement à cette hausse, la contribution exceptionnelle à l'IS pour les grandes entreprises depuis 2011 (pour 1,1 Md€ sur 2011) et la taxe additionnelle à la CVAE (pour 1 Md€) ; par ailleurs d'autres mesures moins importantes mais néanmoins significatives viennent alourdir cette pression fiscale : baisse du dégrèvement transitoire à la CET (réduction de l'avantage de 150M€, ce qui revient à augmenter l'impôt d'autant), augmentation du forfait social sur intéressement et participation (de 4 à 6%), baisse de l'assiette des frais de fonctionnement pour le CIR (425 M€) ...

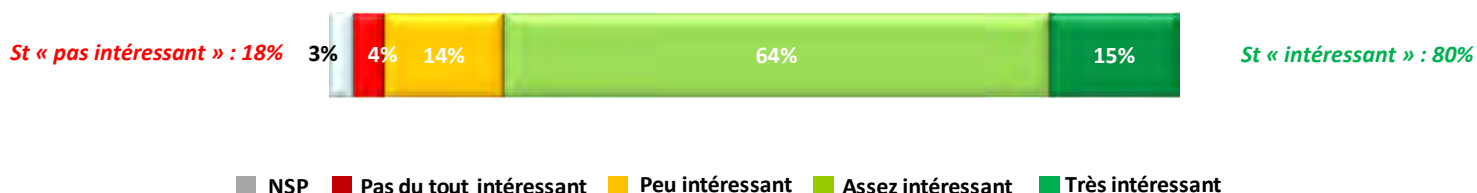


### ⊙ Les dirigeants d'entreprise attendent des repères et de la lisibilité

Comme l'année dernière, on constate que les indicateurs traditionnels de mesure de la taxation des entreprises sont insuffisants pour appréhender la réalité de la situation économique de l'entreprise. Les directeurs financiers interrogés par l'Institut CSA sont d'ailleurs une grande majorité à trouver l'indice TTC intéressant (80%). La référence au chiffre d'affaires comme base de comparaison est d'ailleurs utilisée fréquemment pour illustrer des écarts majeurs de taxation entre deux sociétés d'un même secteur, car c'est un indicateur simple, parlant et qui permet une comparaison objective. On a ainsi récemment évoqué l'écart d'IS payé par 2 sociétés françaises de même taille : Google France (l'IS était de 0,4% de son CA en France ) ou par les Pages Jaunes (12% de son CA).

## Intérêt pour les résultats

=> Le résultat de ce travail vous semble-t-il...?



L'indice TTC est d'autant plus instructif qu'il est étudié secteur par secteur. Les résultats varient beaucoup selon que l'on s'intéresse par exemple au secteur de l'industrie ou à celui de la banque<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Cf. page 22 de l'étude



# I. L'Indice TTC, indicateur de référence pour appréhender la mesure réelle de la taxation des entreprises

---



**François Mary**

Senior Directeur Groupes Fiscal, Financier et Social

Au-delà des limites objectives de tel ou tel indice, il importe tout d'abord de bien positionner le débat : la controverse autour des indicateurs proposés par Bercy ne concerne réellement que le champ de la fiscalité et en premier lieu l'impôt sur les sociétés (IS). Ces indicateurs, quelle que soit leur sophistication, ne permettront donc pas à une entreprise de mesurer le poids des charges qui pèsent sur elle et, surtout, d'agir en conséquence pour les limiter au mieux.

Le sujet est ainsi bien plus vaste, et il est indispensable de mobiliser d'autres outils pour cerner la réalité de la situation de l'entreprise afin d'actionner les meilleurs leviers pour l'améliorer.

Retour sur la genèse de cette construction d'indicateur :

La direction du Trésor avait publié en juin 2011 un article sur « le taux de taxation implicite des bénéficiaires en France ». Cette étude avait fait l'objet de quelques commentaires dans les journaux<sup>6</sup> ; elle mettait en avant la différence frappante de taux d'imposition entre les PME et les grandes entreprises (GE).

Cette étude particulièrement fouillée soulevait toutefois en premier lieu la question de l'indicateur le plus pertinent pour asseoir les comparaisons. En effet, si les indicateurs financiers, CA, EBIT, DSO, BFR, sont devenus incontournables, cela n'est pas aussi vrai pour les indicateurs à caractère purement fiscal et/ou social.

L'étude du Trésor présentait ainsi plusieurs indicateurs parmi lesquels le T2IB (taux d'imposition implicite sur les bénéficiaires), à partir duquel étaient fondées ses principales conclusions. Ce ratio rapporte l'IS à l'EBIT, donc schématiquement l'impôt sur les sociétés acquitté par l'entreprise à son excédent d'exploitation. Il permet certes une analyse par secteur d'activité, mais rend tout d'abord aléatoire les comparaisons internationales dans la mesure où la notion d'IS varie d'un pays à l'autre ; d'autres taxations, non incluses dans ce ratio, peuvent également porter sur les bénéficiaires (ex. CET en France, Gewerbesteuer<sup>7</sup> en Allemagne). Le T2IB est également extrêmement volatil car IS et EBIT peuvent varier fortement d'une année sur l'autre.

Le **Taux de Prélèvements Obligatoires (TPO)**, également suggéré par Bercy, paraît de prime abord un indicateur fiscal efficace, car intégrant d'autres impôts que le seul IS. Ce ratio ajoute à l'IS, qui doit être retenu net des crédits d'impôts et notamment du crédit d'impôt recherche, les cotisations sociales patronales et les impôts sur la production (équivalent des taxes foncière et professionnelle). Les prélèvements obligatoires ainsi calculés sont ensuite rapportés à la valeur ajoutée de l'entreprise (VA). Le

---

<sup>6</sup> Les Echos, 24 juin 2011

<sup>7</sup> Equivalent de la taxe professionnelle française



TPO permet ainsi une comparaison plus complète et notamment avec les systèmes étrangers, tout en gardant à l'esprit que ces comparaisons internationales sont forcément limitées par les différences fortes en matière de cotisations sociales, obligatoires en France mais souvent facultatives et/ou privées dans d'autres pays.

L'étude du Trésor montre de surcroît que le TPO efface de manière très importante l'écart entre les PME et les grandes entreprises. En effet, le taux implicite (T2IB) fait apparaître un écart de 20 points entre ces deux catégories (39 % pour les PME contre 19 %), en première lecture très étonnant. En intégrant la taxation du capital foncier ou de la production, le TPO réduit les conséquences de l'application des règles d'assiette ou de démographie ; l'écart retombe ainsi à 3 points au lieu des 20 largement évoqués dans le débat public.

Le TPO est donc de notre point de vue un indicateur de comparaison intéressant. La définition qu'en retient le Trésor nous semble cependant trop réduite car elle n'inclut pas certaines taxations et cotisation sociales telles que la TVA non récupérable, la taxe sur les salaires, la taxe d'apprentissage, certaines cotisations sociales, la C3S (ex-Organic), les taxes environnementales, les taxes sur les conventions d'assurance, la TIPP ou encore les droits de douane... Certes, toutes ces taxes et charges sociales n'apparaissent pas systématiquement de manière individualisée dans le compte de résultat, mais lorsqu'elles représentent un poids important, il semble incontournable de les intégrer pour donner aux comparaisons la meilleure pertinence.

Notre expérience du management des coûts nous a donc amené à réfléchir sur un agrégat plus global et plus fidèle de la pression fiscal-social de l'entreprise, également moins volatil que ceux utilisés par l'administration, l'indice TTC.

Seront retenus dans cet indicateur l'ensemble des prélèvements obligatoires de l'entreprise (comptes d'impôts - 63 et de charges sociales - 645 et s.). Les données publiques disponibles ne nous permettant pas d'analyser le détail de certains comptes de charges qui incluraient d'autres taxes (les droits de douanes, les taxes sur l'électricité, les redevances sur l'eau...), nous avons choisi d'être le plus large possible, tout en restant pragmatique, afin de pouvoir comparer au mieux les entreprises entre elles.

La deuxième partie de la réflexion a été d'envisager à quel solde du compte de résultats rapporter la charge fiscale. L'administration fiscale a retenu deux versions, l'une à l'EBIT (ou plus précisément à l'excédent net d'exploitation) pour le T2IB, l'autre à la valeur ajoutée (pour le TPO). D'après notre analyse et la pratique du management des coûts, ces deux indicateurs rendent la comparaison avec les autres entreprises très difficile car ces éléments peuvent s'avérer très variables, même au sein d'un secteur d'activité donné.

Nous avons recherché quel ratio conviendrait le mieux en comparaison de la charge fiscale. Au final, la lisibilité d'un indice étant sa vertu première, il est apparu, qu'il fallait revenir à une donnée plus exploitable, une donnée parlante et quasi universelle à savoir le chiffre d'affaires (CA). On notera au passage l'analogie avec le taux de prélèvements obligatoires de notre économie, qui est rapporté au PIB.

Bien entendu le ratio retenu est très général, et comme tout indicateur global il comporte des risques d'imprécisions, mais il est à notre avis le seul permettant une comparaison réaliste à partir des données publiques disponibles.

Notre « Indice TTC », qui retrace le poids de la charge fiscale et sociale de l'entreprise sur son chiffre d'affaires, permet ainsi, selon nous, les meilleures comparaisons avec les autres entreprises de même taille ou d'un même secteur et ceci est encore plus vrai en comparant les données d'une année sur l'autre. Les pages qui suivent montrent d'ailleurs que de nombreux et précieux enseignements peuvent être tirés de son exploitation.



## 2. Bien que plus profitables, les grandes entreprises restent moins taxées

« Au moins un groupe du CAC 40 sur deux ne paierait pas d'Impôt sur les Sociétés (IS) »

Cette sentence, qui découle des travaux du Rapporteur Général du Budget à L'Assemblée nationale Gilles Carrez (2011), avait suscité de vives polémiques. Finalement est-elle avérée ?

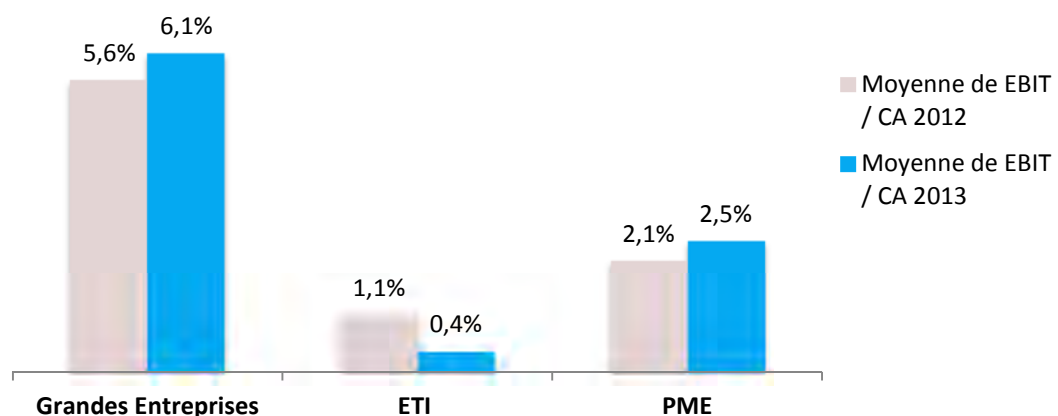
Au demeurant, cette controverse n'est d'ailleurs pas uniquement franco-française puisque la première capitalisation boursière mondiale, en l'occurrence Apple, bénéficierait d'un taux d'imposition effectif de 9,8 %, alors que le taux d'IS américain s'élève à 35 %.

Intuitivement et de prime abord, le débat sur les différences de taux d'imposition paraît toutefois étonnant, dès lors que les plus grands groupes sont réputés économiquement les plus profitables ou que, en France, depuis la loi de finances pour 2001, les PME indépendantes bénéficient notamment d'un taux d'IS réduit<sup>8</sup>. Pourtant, à la réflexion, il n'est sans doute pas infondé, comme le montrent les éléments exposés ci-après.

### Des grandes entreprises plus profitables

Les éléments chiffrés recueillis montrent que l'excédent net d'exploitation (EBIT) est assez directement relié à la taille de l'entreprise (le rapport EBIT/CA progresse avec l'importance de la structure considérée) ; en clair, et c'est le premier constat de cette étude, **plus la taille de l'entreprise est grande, plus elle peut imposer ses marges et rentabiliser son CA. Cette assertion demeure quasi constante entre 2012 et 2013.**

EBIT/CA par segment TTC 2012/TTC 2013 :



<sup>8</sup> 15 % au lieu de 33½ % jusqu'à 38.120 € de bénéfices



Ce constat est particulièrement avéré dans les secteurs des transports, de l'aéronautique /défense, de la finance, des biens d'équipements et du BTP, pour lesquels on observe des écarts de rentabilité très significatifs entre grands groupes et entreprises de taille inférieure.

On observe également que dans le domaine de l'environnement, des entreprises de taille moyenne peuvent obtenir les meilleures rentabilités. Il faut sans doute y voir la percée d'entreprises innovantes sur un secteur en développement.

## Les grandes entreprises sont paradoxalement moins taxées, même si l'écart tend à se réduire

En première approche, le débat sur l'iniquité de la taxation des entreprises dispose de quelques fondements solides. **Comme le montrait sans équivoque l'Indice TTC 2012 de Lowendalmasai, les PME et les ETI étaient taxées 35% de plus que les grandes entreprises.**

**Il faut d'ailleurs noter que ce constat vient confirmer la perception qu'avaient les directeurs financiers et les dirigeants interrogés :**

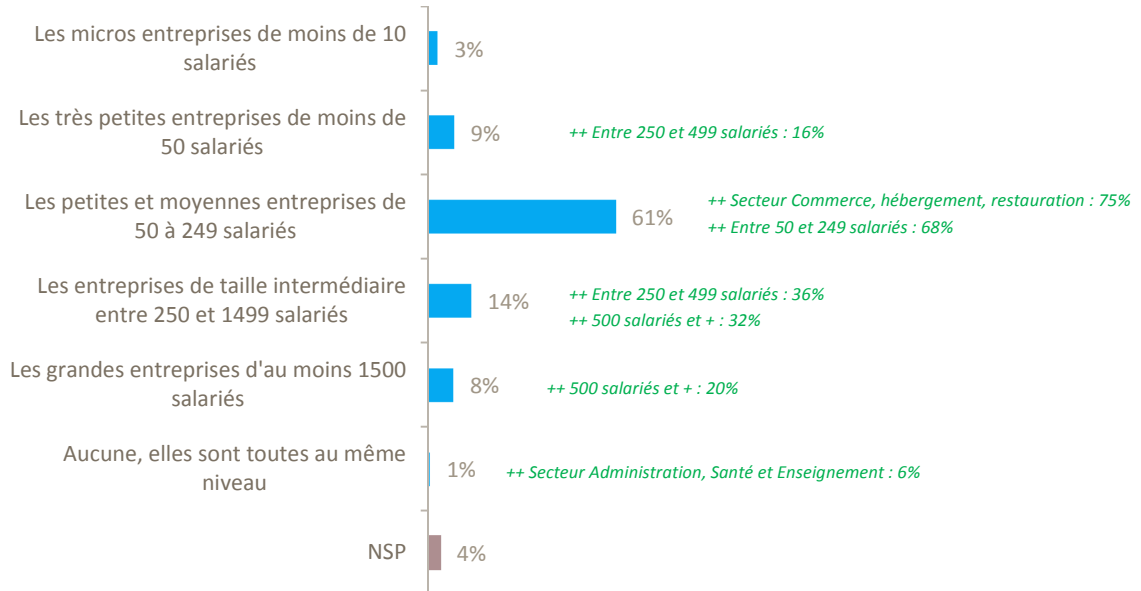
D'après eux, ce sont les petites et moyennes entreprises qui payent le plus d'impôt proportionnellement à leur taille.





## Perception de la fiscalité des entreprises en France par rapport à leur taille

>> D'après vous, en France, quelles sont les entreprises qui payent le plus de taxes, proportionnellement à leur taille ?

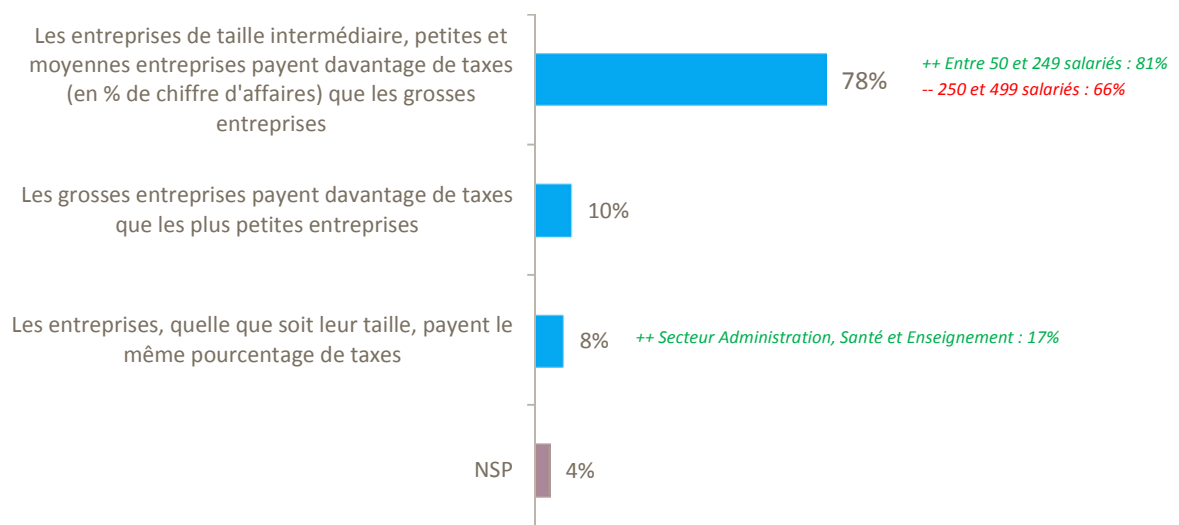


## Une bonne connaissance des niveaux de taxation des entreprises en France...

Près de huit entreprises sur dix pensent que ce sont les petites et moyennes entreprises qui payent davantage de taxes.

## Perception du niveau de taxation des entreprises selon leur taille

>> A votre avis, diriez-vous que...?





## Peu de surprise vis-à-vis des résultats obtenus par Lowendalmasai, mais un intérêt important

Logiquement et en grande majorité, les entreprises ne se déclarent pas surprises par les résultats obtenus par l'étude de Lowendalmasai. En effet, comme précédemment développé, celles-ci considéraient déjà majoritairement les PME (comme) davantage taxées.

En revanche, une large majorité d'entreprises reconnaît l'intérêt de ces résultats.

### Surprise vis-à-vis des résultats obtenus

>> Diriez-vous que vous êtes...?



■ NSP ■ Pas du tout surpris ■ Plutôt pas surpris ■ Plutôt surpris ■ Très surpris par ce résultat

### Intérêt pour les résultats

>> Le résultat de ce travail vous semble-t-il...?



■ NSP ■ Pas du tout intéressant ■ Peu intéressant ■ Assez intéressant ■ Très intéressant

#### Une majorité des entreprises demeurent sans réactions face aux résultats de l'étude...

- « Ce résultat ne me surprend pas car les grosses entreprises n'ont plus les moyens d'optimiser leur fiscalité »
- « Je ne suis pas surpris puisque les grandes entreprises ont les moyens de mettre en œuvre des techniques d'optimisation fiscale, contrairement aux petites entreprises. Par conséquent, ces entreprises sont plus taxées »
- « Pas du tout surpris, très logique quand on est dans un grand groupe on a les moyens de payer des spécialistes en fiscalité ce qui n'est pas le cas des petites ou moyennes entreprises »

#### ... même si d'autres manifestent clairement leur étonnement :

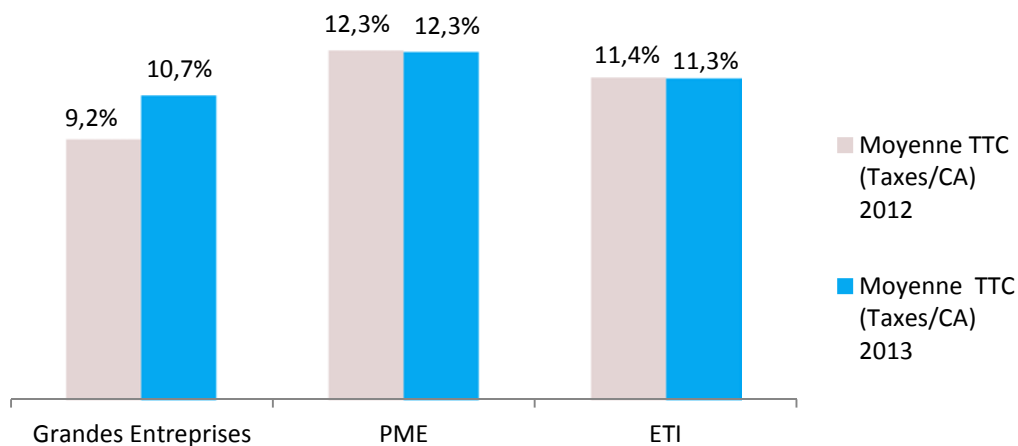
- « Je suis surprise que les petites entreprises payent plus de taxes que les grosses, même si les grosses ont peut-être des moyens différents d'optimisation de toutes ces charges »
- « C'est surprenant, je pensais que le niveau de taxation était équivalent, ce résultat prouve le contraire, ce n'est pas très logique »
- « J'étais convaincue que les grandes entreprises payaient plus de pourcentage de leur chiffre d'affaire en impôts que les petites entreprises »



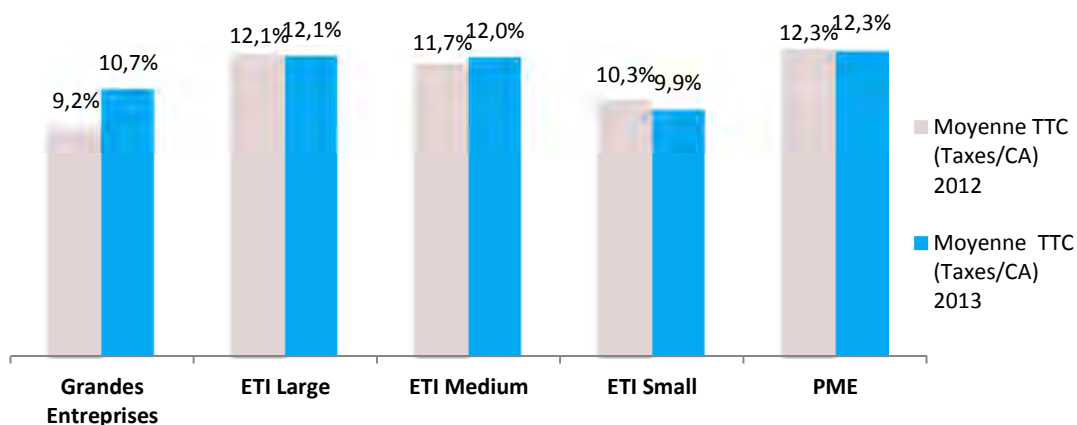
## L'écart se réduit en 2013

Cet écart se réduit à seulement 8% en 2013. La volonté affichée du gouvernement de réduire l'écart initial aurait donc finalement payé. On constatera d'ailleurs que la réduction de l'écart tant demandée notamment par les PME ne s'est pas fait au profit d'une baisse de leur pression fiscale mais par une augmentation de celles des Grandes Entreprises. Compte tenu de l'état des finances publiques, on ne peut que reconnaître la légitimité de cet objectif, même si pour la compétitivité de nos entreprises nous aurions préférés voir le taux des plus petites baisser.

### Comparaison TTC 2012 et TTC 2013 :



### Comparaison TTC 2012 et TTC 2013 :





**Parmi les réactions recueillies se sont fortement exprimés une certaine forme d'injustice et un appel à agir auprès des pouvoirs publics :**

- *« C'est toujours de l'injustice que certaines sociétés paient plus que d'autres. Cela devrait être égal pour toutes les sociétés en terme de pourcentage de charges »*
- *« C'est scandaleux. Les PME sont les premiers employeurs de France et ce sont quand même eux qui payent le plus de taxes »*
- *« Il faut que le gouvernement se mette au travail pour équilibrer la situation. Au delà de la taxation, les grandes entreprises ont plus de moyens d'optimiser leurs charges que les petites entreprises en raison de la complexité de la réglementation »*
- *« Les PME ont besoin d'être aidées. Il faut baisser la fiscalité et les charges sociales pour [les] aider à s'en sortir »*

Les résultats 2013 de ce nouvel indice tendent à répondre à ces interrogations. L'évolution d'une année sur l'autre montrera tout l'intérêt de suivre la pression fiscale et sociale des entreprises.

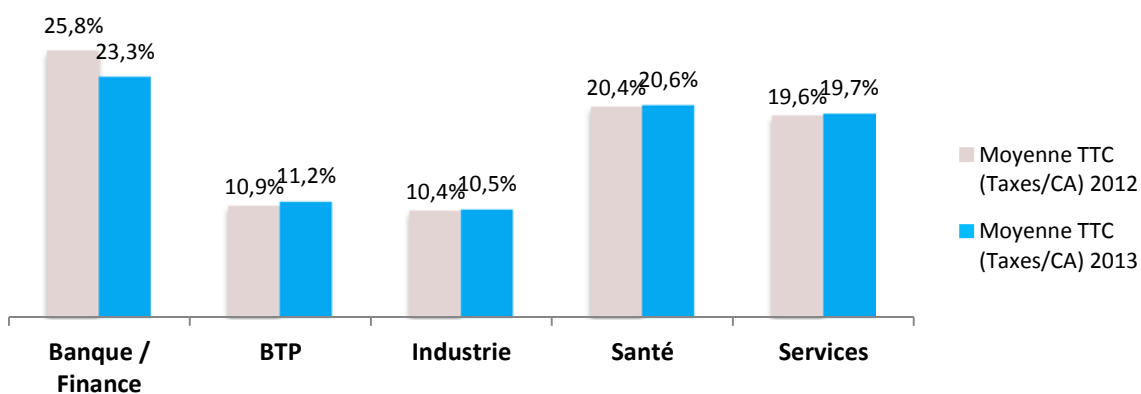


### 3. Analyse par secteur

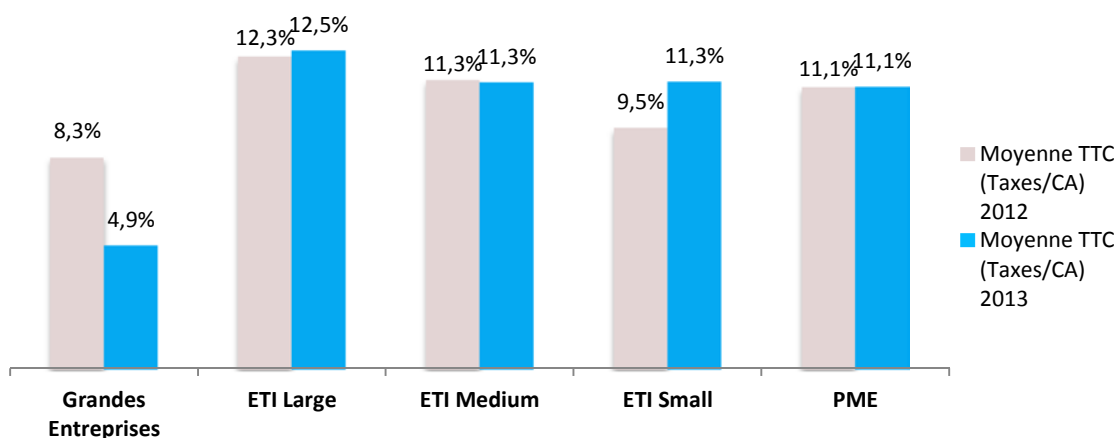
Lorsque l'on approfondit l'analyse sur quelques grands secteurs d'activité, on s'aperçoit que cette moindre taxation des Grandes Entreprises est toute relative. En effet, selon l'activité, les plus grands groupes peuvent parfois être de loin les plus taxés...

Nous avons retenus 5 secteurs extrêmement différents. L'objectif n'est donc pas la comparaison entre eux, mais l'étude tendancielle pour chacun d'entre eux selon les segments d'entreprises.

On notera toutefois que la moyenne de taxation (TTC) est globalement constante entre 2012 et 2013 et que sur les 5 secteurs retenus, 2 seulement sont légèrement sous la moyenne nationale (le BTP et l'industrie) tandis que la Banque Finance demeure, sans surprise et de loin, la plus taxée.



#### 1. Secteur du BTP : Comparaison TTC 2012 et TTC 2013

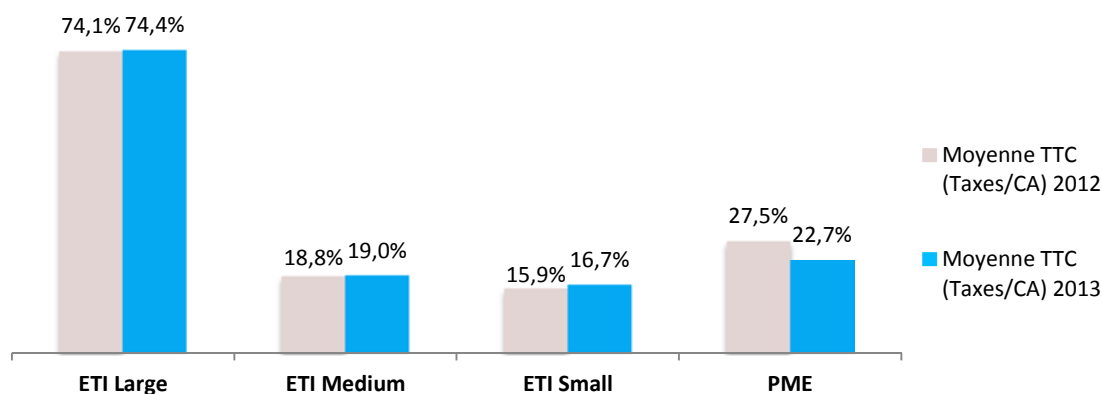


A l'exception des grandes entreprises, la pression fiscale et sociale (TTC/CA) est constante d'une année sur l'autre. En revanche, elle a fortement diminué pour les plus grandes. Ce n'est malheureusement pas là le fruit d'une politique favorable du gouvernement (ainsi, ces entreprises ont par exemple dû faire face à la mise en place d'une nouvelle taxe poids lourds qui ne va qu'aggraver la pression fiscale), mais plutôt le



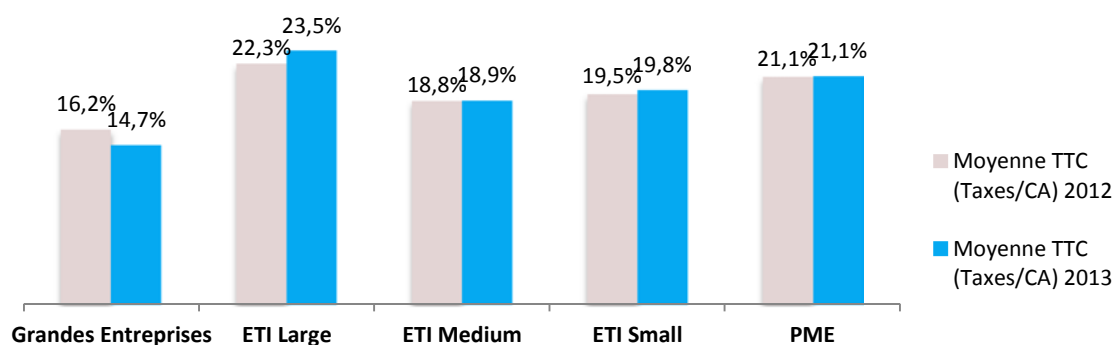
résultat de la baisse moyenne du CA du secteur du BTP avec une tendance décroissante dans la majorité d'entre elles. L'IS pesant lourd dans la pression fiscale, l'indicateur s'en trouve fortement diminué.

## 2. Secteur Banque / Finance : Comparaison TTC 2012 et TTC 2013



L'étude de l'indice TTC de la banque surprend toujours par sa brutalité et ses chiffres excessifs. En effet, d'une part il est flagrant que le secteur a supporté ces dernières années une taxation très élevée (effets voulus suite aux soutiens du gouvernement à ce secteur après la crise de 2008/2009). D'autre part, un écart étonnant apparaît en fonction de la taille. Ceci s'explique essentiellement par le fait que, dans le secteur bancaire, il est difficile d'obtenir de bons résultats sans être regroupés. Les plus grandes correspondent donc essentiellement à des sociétés bancaires. Les plus petites regroupent des assurances, des courtiers voire des « petites » sociétés de financement de grands groupes industriels dont les résultats sont nettement moins porteurs que dans la banque traditionnelle.

## 3. Secteur Santé : publique ou privée : Comparaison TTC 2012 et TTC 2013

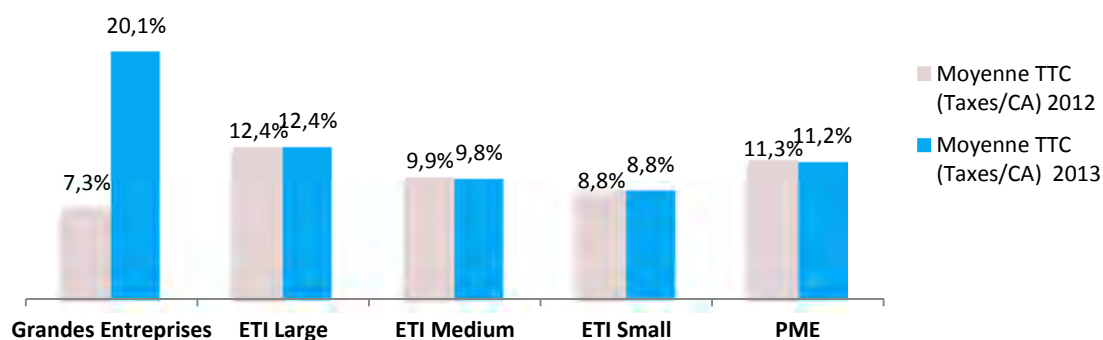


Nous avons souhaité étudier la variation de l'indice TTC sur le secteur de la santé (publique ou privée). Pour ce dernier, nous constatons un taux de taxation bien supérieur à la moyenne nationale avec – à l'instar des autres secteurs - un taux inférieur pour les grands groupes. Cependant, une analyse plus fine des résultats nous permet d'identifier que ce n'est pas tant la taille qui est discriminante, mais le caractère public ou privé. Sans surprise, les résultats du privé sont de 8 points supérieurs au public et se



décomposent de manière totalement différente. En effet, là où le secteur privé est imposé sur ses taxes locales, ses résultats et bien entendu ses charges sociales, le public est à plus de 90% grevé sur ses charges sociales avec un résultat faible voire déficitaire. L'indice TTC met donc en exergue - s'il en est besoin - que ce n'est pas tant la pression fiscale qui fait souffrir la santé publique que la pression des taxes et cotisations sur ses salaires au regard d'un niveau de recette extrêmement faible.

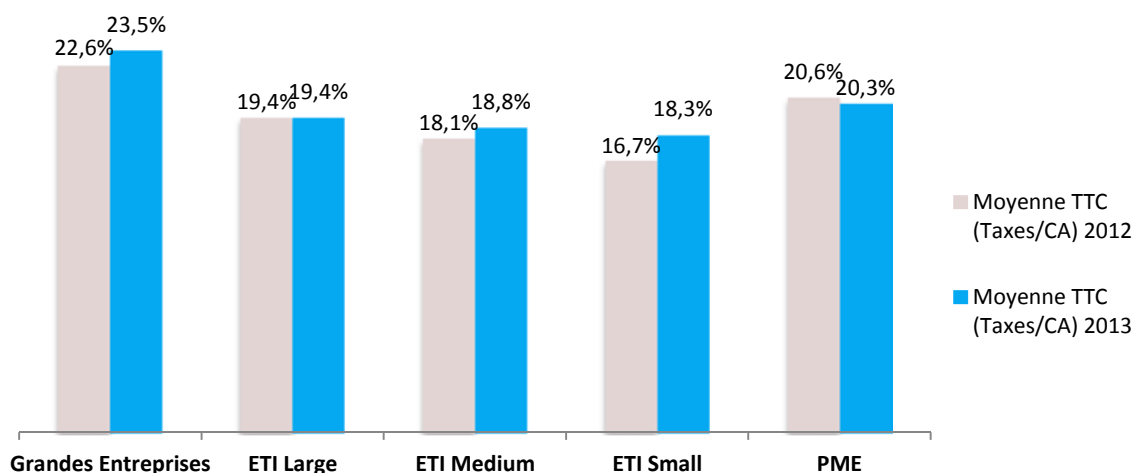
#### 4. Secteur Industries (hors automobile) : Comparaison TTC 2012 et TTC 2013



La moyenne de ce secteur (très hétérogène) se situe en dessous de la moyenne nationale. En revanche, on note de manière très frappante l'augmentation pour les grandes entreprises de l'indice TTC 2013. Cette hausse est tirée notamment par l'industrie pharmaceutique qui combine à la fois une baisse moyenne de chiffre d'affaires liée à une augmentation des autres taxes (et notamment des taxes pharmaceutiques qui représentent aujourd'hui souvent plus que le seul IS). Cette combinaison engendre un résultat des plus inquiétants car peu d'entreprises pourront résister à une telle pression trop longtemps.

Si l'on exclut donc les quelques grands acteurs du secteur pharmaceutique, la tendance des autres grands groupes du secteur industriel s'avère plus conforme à la moyenne nationale.

#### 5. Secteur Services : Comparaison TTC 2012 et TTC 2013



Bien que ce secteur regroupe des sociétés de tous types, la tendance est globalement à une pression fiscale de 6 à 8 points supérieurs à la moyenne. Cela s'explique notamment par le fait que la principale charge de ces entreprises est constituée par les rémunérations, en moyenne nettement plus qualifiées que dans d'autres secteurs. L'indice TTC révèle donc, dans ce cas, une pression sociale très forte. On peut d'ailleurs imaginer que le nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) aura un impact plus faible sur l'indice TTC que dans le reste des activités primaires ou secondaires. Nous pourrions le constater à l'occasion des études 2014 et surtout 2015.

En conclusion, l'étude montre l'hétérogénéité des situations d'un secteur à un autre et d'une année sur l'autre selon la conjoncture et l'impact des différentes mesures fiscales ou sociales. Elle tend à prouver de nouveau qu'il est impératif pour toute entreprise de suivre avec attention la dérive de toutes ses taxes et pas seulement de l'impôt sur les sociétés. Une part importante des variations à la hausse réside dans notre étude TTC 2013 de l'augmentation relative et absolue des charges sociales. Elles sont maillées de petites taxes, d'exceptions et d'exonérations qu'il y a lieu d'étudier avec rigueur, de vérifier si le paramétrage de son système de paie est pertinent pour ne laisser passer aucune erreur ou opportunité, et ce quel que soit le secteur surtout lorsqu'il est à forte main d'œuvre. Nous pouvons regretter de nouveau ici que la baisse effective tant attendue de la taxation du travail ait été reportée à 2014 et 2015 avec un mécanisme complexe qui pénalisera de nouveau les plus petites des structures qui n'auront pas les moyens (compétences internes ou externes) de bénéficier de ces dispositifs. Ceci nous laisse supposer qu'en 2014 l'indice TTC montrera de nouveau un écart accru entre PME et Grandes entreprises...





## 4. L'étude 2013 de l'Indice TTC montre que les grandes entreprises optimisent également l'ensemble des autres impositions fiscales et sociales

Les constats faits précédemment montrent que les entreprises, et notamment les plus grandes, n'optimisent pas seulement l'IS mais l'ensemble des autres impositions fiscales et sociales, comme le montrent d'ailleurs les résultats du sondage.

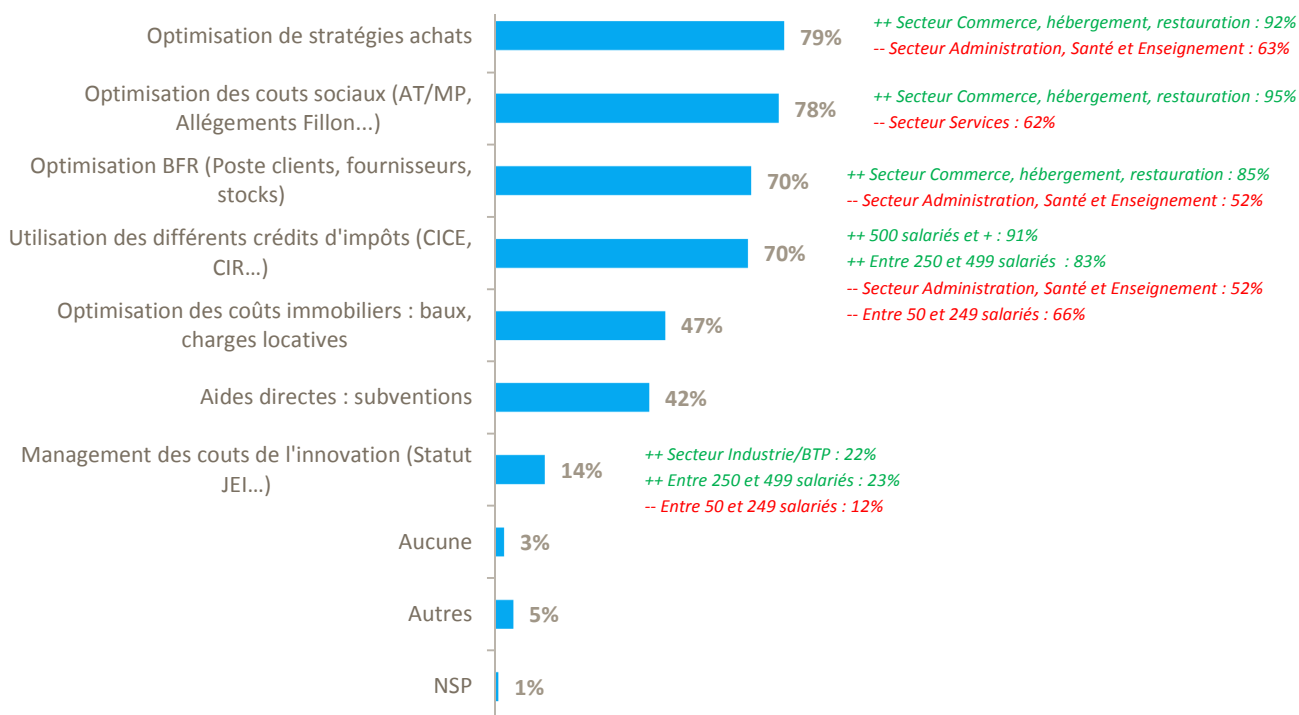
### Plusieurs mesures sont appliquées afin d'optimiser les charges

Des mesures visant à optimiser les charges de l'entreprise sont mises en œuvre par une large part d'entreprises et plus particulièrement dans le secteur « Commerce, hébergement et restauration » au détriment du secteur « Administration, Santé et Enseignement ».

A noter, une utilisation significativement moins importante des différents crédits d'impôts type CICE pour les PME.

### Mesures appliquées afin d'optimiser les charges

>> Quelles sont les différentes mesures que vous appliquez afin d'optimiser les charges de votre entreprise ?





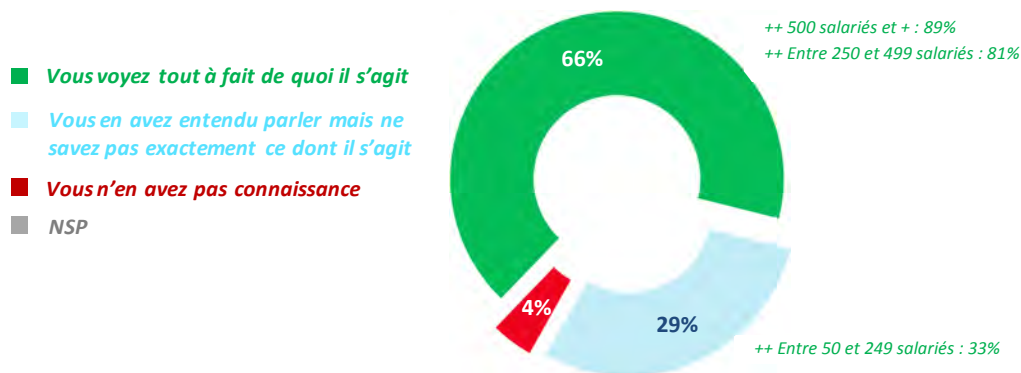
## 5. Focus sur le CICE

### Le CICE est connu par une très large majorité d'entreprises

Deux tiers des sociétés interrogées connaissent le dispositif ; plus particulièrement encore dans les grandes entreprises.

#### Connaissance du CICE

>> Concernant le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), diriez-vous que...?



### C'est une mesure financière intéressante pour 3/4 des entreprises

Les grandes entreprises, à l'inverse des petites et moyennes, sont significativement plus en accord avec cette affirmation.

En revanche, seule une entreprise sur deux considère que cette mesure est facile à mettre en œuvre.

#### Perceptions vis-à-vis du CICE

>> Pouvez-vous me dire si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune des affirmations que je vais vous citer... ?

**Cette mesure est financièrement intéressante pour votre entreprise**



**St « d'accord » : 74%**

++ 500 salariés et + : 88%

-- Secteur Services : 62%

-- Entre 50 et 249 salariés : 72%

**Cette mesure est facile à mettre en œuvre**



**St « d'accord » : 54%**

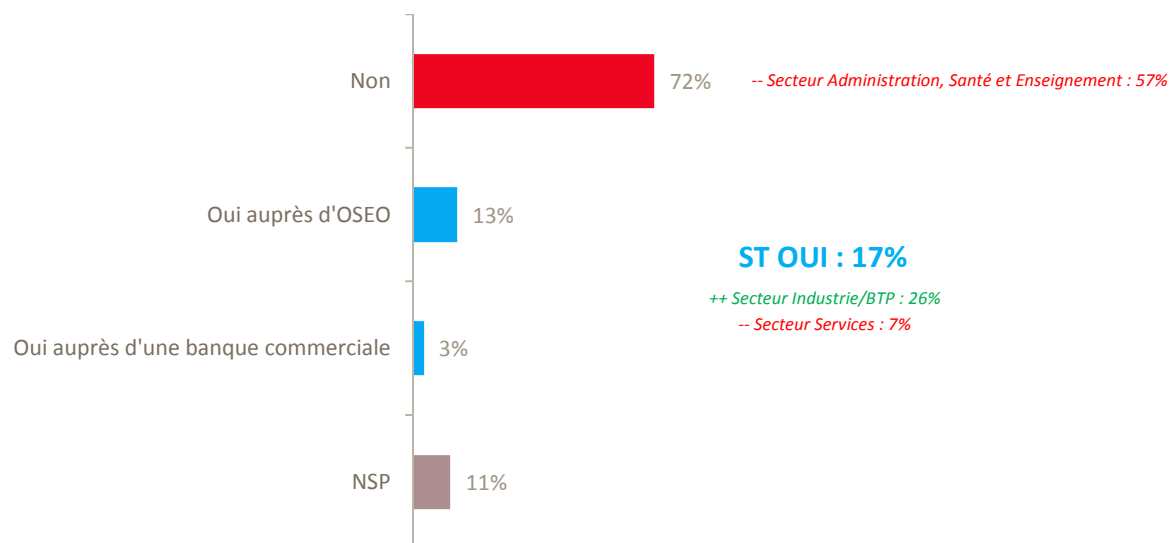
■ NSP ■ Pas du tout d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Tout à fait d'accord



Une très large majorité d'entreprises n'a pas l'intention de faire préfinancer le CICE.

### Intention de préfinancement du CICE

>> Allez-vous ou avez-vous l'intention de faire préfinancer votre CICE ?





## Les annexes

---

### Les différents secteurs d'activité

Le secteur d'activité de chaque entreprise a été défini en fonction de son code NAF2 (INSEE). Pour les entreprises ayant un code NAF2 relatif à une activité de siège social (6420Z, 7010Z, 7022Z), c'est l'activité principale annoncée sur le site internet de l'entreprise qui a permis de définir le secteur d'activité.

#### **Les catégories d'appartenance des entreprises en France**

Encadré Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique

##### Article 1

La notion d'entreprise utilisée pour l'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie susvisée est celle du règlement (CEE) du Conseil du 15 mars 1993 susvisé, c'est-à-dire la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

(...)

##### Article 3

(...)

La catégorie des petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui :

- ⊙ d'une part occupent moins de 250 personnes, [et de plus de 10 salariés] ;
- ⊙ d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros, [et de moins de 2M€ de CA].

La catégorie des entreprises de taille intermédiaire (ETI) est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises, et qui :

- ⊙ d'une part occupent moins de 5 000 personnes ;
- ⊙ d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros.

La catégorie des grandes entreprises (GE) est constituée des entreprises qui ne sont pas classées dans les catégories précédentes.



	Nombre de Raison sociale	Moyenne de EBIT / CA	Moyenne de l'indice TTC	Moyenne de IS / EBIT (T2IB)
<b>Administration - ets publics</b>	<b>39</b>	<b>4,73%</b>	<b>24,60%</b>	<b>0,73%</b>
ETI Moyenne	1	17,51%	16,91%	-0,64%
ETI Petite	10	2,01%	16,74%	2,10%
PME	28	5,24%	27,68%	
<b>Aérospatial / défense</b>	<b>93</b>	<b>2,18%</b>	<b>11,58%</b>	<b>13,66%</b>
Grandes Entreprises	7	4,26%	8,72%	45,39%
ETI Grande	13	2,82%	8,92%	-3,19%
ETI Moyenne	17	2,27%	12,03%	2,64%
ETI Petite	18	2,20%	10,84%	27,60%
PME	38	1,54%	13,16%	
<b>Agro-alimentaire</b>	<b>756</b>	<b>3,20%</b>	<b>7,11%</b>	<b>19,51%</b>
Grandes Entreprises	5	4,00%	4,18%	23,82%
ETI Grande	48	4,85%	7,00%	16,53%
ETI Moyenne	91	3,91%	6,90%	17,34%
ETI Petite	252	2,98%	6,05%	20,00%
PME	360	2,95%	7,95%	119,33%
<b>Association</b>	<b>2</b>	<b>39,42%</b>	<b>11,98%</b>	<b>73,19%</b>
ETI Grande	1	1,18%	19,77%	73,19%
PME	1	77,67%	4,18%	
<b>Automobile</b>	<b>864</b>	<b>1,40%</b>	<b>4,92%</b>	<b>12,63%</b>
Grandes Entreprises	14	-0,28%	3,28%	11,78%
ETI Grande	33	1,67%	6,38%	-16,55%
ETI Moyenne	79	0,33%	6,86%	6,39%
ETI Petite	272	1,32%	3,91%	18,86%
PME	466	1,65%	5,13%	24,44%
<b>Banque / finance / assurance</b>	<b>174</b>	<b>4,39%</b>	<b>19,44%</b>	<b>23,06%</b>
Grandes Entreprises	9	41,99%	6,58%	111,43%
ETI Grande	10	1,42%	41,44%	12,58%
ETI Moyenne	30	5,11%	17,82%	23,49%
ETI Petite	48	-7,24%	10,16%	6,33%
PME	77	7,36%	24,49%	
<b>Biens de consommation</b>	<b>274</b>	<b>3,80%</b>	<b>10,84%</b>	<b>60,38%</b>
Grandes Entreprises	1	4,91%	7,75%	-95,89%
ETI Grande	15	7,97%	7,64%	13,58%
ETI Moyenne	30	2,34%	10,91%	9,02%
ETI Petite	59	2,87%	9,92%	122,66%



	Nombre de Raison sociale	Moyenne de EBIT / CA	Moyenne de l'indice TTC	Moyenne de IS / EBIT (T2IB)
PME	169	4,01%	11,45%	23,97%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>745</b>	<b>3,54%</b>	<b>11,83%</b>	<b>15,35%</b>
Grandes Entreprises	2	11,56%	4,54%	-6,89%
ETI Grande	37	3,00%	9,14%	44,11%
ETI Moyenne	94	3,89%	10,97%	16,15%
ETI Petite	170	3,20%	11,36%	2,79%
PME	442	3,60%	12,45%	172,45%
<b>BTP</b>	<b>931</b>	<b>3,27%</b>	<b>10,95%</b>	<b>45,85%</b>
Grandes Entreprises	3	14,26%	8,81%	5,62%
ETI Grande	67	3,96%	12,66%	141,43%
ETI Moyenne	116	3,31%	11,57%	4,19%
ETI Petite	176	4,45%	9,39%	31,60%
PME	569	2,75%	11,11%	29,06%
<b>Chimie / pharma</b>	<b>572</b>	<b>-2,89%</b>	<b>26,63%</b>	<b>66,38%</b>
Grandes Entreprises	11	3,50%	6,11%	7,06%
ETI Grande	35	6,38%	14,34%	-1,07%
ETI Moyenne	110	5,81%	9,77%	202,11%
ETI Petite	184	-8,89%	60,65%	-11,43%
PME	232	-3,96%	10,46%	25,09%
<b>Distribution de détail</b>	<b>1183</b>	<b>2,21%</b>	<b>6,06%</b>	<b>17,91%</b>
Grandes Entreprises	17	3,22%	5,49%	17,48%
ETI Grande	86	2,70%	7,32%	16,50%
ETI Moyenne	102	1,19%	8,20%	18,41%
ETI Petite	322	2,81%	5,55%	18,14%
PME	656	1,98%	5,82%	26,89%
<b>Distribution de gros</b>	<b>2468</b>	<b>2,85%</b>	<b>5,04%</b>	<b>20,19%</b>
Grandes Entreprises	39	1,42%	3,72%	35,92%
ETI Grande	136	2,88%	4,48%	11,90%
ETI Moyenne	239	2,82%	5,00%	17,23%
ETI Petite	931	2,83%	4,39%	21,70%
PME	1123	2,92%	5,71%	15,15%
<b>Energie / environnement</b>	<b>337</b>	<b>8,56%</b>	<b>23,96%</b>	<b>23,66%</b>
Grandes Entreprises	11	1,22%	9,26%	52,84%
ETI Grande	27	2,50%	12,14%	9,81%
ETI Moyenne	55	3,09%	12,19%	33,42%
ETI Petite	105	16,45%	50,68%	18,45%
PME	139	6,52%	11,90%	



	Nombre de Raison sociale	Moyenne de EBIT / CA	Moyenne de l'indice TTC	Moyenne de IS / EBIT (T2IB)
<b>Foncières</b>	345	15,58%	11,85%	11,48%
Grandes Entreprises	2	4,96%	4,87%	37,26%
ETI Grande	8	-12,88%	14,74%	-7,09%
ETI Moyenne	37	13,91%	14,44%	12,09%
ETI Petite	147	18,07%	11,61%	11,65%
PME	151	15,20%	11,38%	
<b>Fonds d'investissement</b>	42	20,04%	15,34%	10,84%
ETI Grande	4	15,61%	11,65%	30,13%
ETI Moyenne	2	21,53%	11,36%	34,78%
ETI Petite	24	21,43%	16,06%	5,15%
PME	12	18,48%	15,81%	
<b>Industrie</b>	1005	-3,19%	10,49%	54,98%
Grandes Entreprises	5	0,76%	7,70%	-6,08%
ETI Grande	37	-142,24%	14,40%	6,19%
ETI Moyenne	137	1,39%	9,57%	137,50%
ETI Petite	270	2,17%	8,49%	13,86%
PME	556	2,29%	11,45%	22,05%
<b>Informatique / électronique / télécom</b>	892	2,66%	15,16%	-2,22%
Grandes Entreprises	15	5,84%	13,45%	28,64%
ETI Grande	95	3,49%	15,52%	13,50%
ETI Moyenne	140	2,63%	14,74%	-40,03%
ETI Petite	186	3,50%	12,47%	17,34%
PME	456	2,05%	16,38%	15,32%
<b>Luxe</b>	18	5,64%	13,13%	19,27%
ETI Moyenne	4	7,21%	10,44%	10,32%
ETI Petite	4	6,44%	10,39%	28,22%
PME	10	4,70%	15,31%	
<b>Media</b>	422	3,11%	15,00%	27,58%
Grandes Entreprises	5	5,30%	14,79%	1,22%
ETI Grande	18	4,69%	17,42%	41,32%
ETI Moyenne	59	1,53%	31,95%	34,64%
ETI Petite	118	4,28%	5,82%	22,90%
PME	222	2,72%	15,17%	
<b>Restauration / hôtellerie / loisirs</b>	292	1,71%	14,34%	18,72%
Grandes Entreprises	7	1,95%	14,51%	15,81%
ETI Grande	21	2,80%	13,80%	44,73%
ETI Moyenne	47	0,32%	15,41%	-4,19%



	Nombre de Raison sociale	Moyenne de EBIT / CA	Moyenne de l'indice TTC	Moyenne de IS / EBIT (T2IB)
ETI Petite	45	5,97%	13,52%	22,72%
PME	172	0,83%	14,32%	5,07%
<b>Santé</b>	<b>460</b>	<b>3,87%</b>	<b>20,06%</b>	<b>16,73%</b>
Grandes Entreprises	2	8,04%	16,96%	9,04%
ETI Grande	3	10,70%	22,38%	18,65%
ETI Moyenne	62	3,53%	19,07%	16,48%
ETI Petite	92	4,16%	19,59%	24,38%
PME	301	3,76%	20,40%	
<b>Services</b>	<b>1920</b>	<b>-0,45%</b>	<b>18,93%</b>	<b>20,31%</b>
Grandes Entreprises	21	2,89%	22,49%	21,18%
ETI Grande	132	0,31%	19,05%	28,64%
ETI Moyenne	232	3,32%	18,10%	15,92%
ETI Petite	349	3,57%	15,33%	18,51%
PME	1186	-2,51%	20,07%	
<b>Transport / logistique</b>	<b>1227</b>	<b>3,48%</b>	<b>14,44%</b>	<b>12,78%</b>
Grandes Entreprises	6	24,58%	12,84%	19,99%
ETI Grande	60	2,75%	17,14%	-1,04%
ETI Moyenne	139	3,08%	15,27%	19,23%
ETI Petite	245	3,30%	12,83%	14,54%
PME	777	3,50%	14,60%	
<b>Total général</b>	<b>15061</b>	<b>2,32%</b>	<b>12,14%</b>	<b>24,44%</b>





Categorie	Impôt sur les Sociétés				Bénéfices			
	IS 2012	IS 2013	VARIATION 2012/2013	VARIATION en %	Bénéfice 2012	Bénéfice 2013	VARIATION 2012/2013	VARIATION en %
Grandes Entreprises	3 838 033	4 321 702	483 669	12,60%	13 180 543	9 882 073	- 3 298 470	-25,03%
ETI	9 192 837	9 798 082	605 245	6,58%	30 704 813	28 105 130	- 2 599 683	-8,47%
PME	1 750 448	1 830 217	79 769	4,56%	6 196 857	6 617 596	420 739	6,79%
Total général	14 781 318	15 950 001	1 168 683	7,91%	50 082 213	44 604 799	- 5 477 414	-10,94%

Categorie	Autres impôts & taxes			
	autres Impôts 2012	autres Impôts 2013	VARIATION 2012/2013	VARIATION en %
Grandes Entreprises	15 678 266	15 881 961	203 695	1,30%
ETI	14 782 229	15 685 144	902 915	6,11%



PME	3 275 159	3 448 246	173 087	5,28%
Total général	33 735 654	35 015 351	<b>1 279 697</b>	<b>3,79%</b>

Categorie	Charges Sociales				Salaires			
	Charges sociales 2012	Charges sociales 2013	VARIATION 2012/2013	VARIATION en %	Salaires 2012	Salaires 2013	VARIATION 2012/2013	VARIATION en %
Grandes Entreprises	17 169 486	18 082 627	<b>913 141</b>	5,32%	42 295 722	43 080 159	<b>784 437</b>	1,85%
ETI	40 854 172	43 096 928	2 242 756	5,49%	95 945 737	98 743 397	2 797 660	2,92%
PME	10 928 976	11 648 376	719 400	6,58%	26 774 282	27 933 735	1 159 453	4,33%
Total général	68 952 634	72 827 931	<b>3 875 297</b>	<b>5,62%</b>	165 015 741	169 757 291	<b>4 741 550</b>	<b>2,87%</b>





## A propos de Lowendalmasai

---

- 5 domaines d'expertise : fiscalité, social, achats, besoin en fonds de roulement, innovation
- 20 années d'expérience dans l'analyse et la maîtrise des coûts
- 2 500 clients
- Une approche personnalisée, des PME aux grandes entreprises
- 380 collaborateurs
- Des experts métier spécialisés par secteur d'activité
- Qualification ISQ OPQCM (Office Professionnel de Qualification des Conseils en Management)
- Membre de Croissance+
- Membre du Syntec Conseil en Management

### Une présence internationale

- 10 bureaux dans neuf pays
- Des missions réalisées dans 37 pays
- Des correspondants spécialisés en sourcing dans cinq pays
- Un réseau de partenaires fiscaux sur les cinq continents



7, rue Emmy Noether  
93400 Saint Ouen  
©

t. +33 (0)1 83 72 72 00  
f. +33 (0)1 83 72 70 02

lowendalmasai.com

